Bulletin bimestriel de l'Union Départementale des Syndicats CGT de Haute-Loire
Supplément au n°90 d'avril 2021 - Directrice de Publication : Amandine RABEYRIN

SOLIDAIRES

SOMMAIRE

Editorial
page 1
Actualité UD CGT 43
pages 2 à 5 et 7
Tract unitaire 1er mai
page 6
Face à face
pages 8, 9 et 11
Echo des syndicats
Elections professionnelles
page 9
Macif
page 10
IHS
page 12
En pages centrales, le 4 pages confédéral « contact »

L'actu en temps réel :
www.cgt43.fr

Suivez, partagez, likez l'UD CGT 43 sur Facebook

NOUS CONTACTER :

Union Départementale CGT 43
4 Rue de la Passerelle
43000 Le Puy en Velay

04.71.05.51.21

ud43@cgt.fr

EDITORIAL

La force du collectif pour se défendre, agir et gagner

Les choix des gouvernements successifs de ces dernières décennies, privilégiant les intérêts d'ultra-riches au détriment de l'ensemble de la population, ont conduit à la crise que nous traversons aujourd'hui. Malgré les conséquences désastreuses et l'échec de ces politiques, le gouvernement poursuit en prenant des mesures injustes socialement, inefficaces économiquement, insoutenables écologiquement et même dangereuses sanitairement.

Dans ce contexte difficile, la CGT mène la lutte avec les salariés pour obtenir de nouveaux droits et défendre des propositions modernes en faveur de créations d'emplois, d'amélioration des salaires, des conditions de travail…

Soyons convaincus et convainquant quant à l'utilité de notre syndicalisme.

En Haute-Loire, le 4 février 2021, 300 personnes manifestaient au Puy pour exiger un véritable plan de sortie de crise au service des salariés et de la population. Des mobilisations dans les services publics : Education, Santé, Energie … se poursuivent pour exiger notamment des créations de postes et la capacité à répondre aux besoins des usagers.
Dans les entreprises du département, les salariés se mobilisent également avec la CGT.
***Organiser et rassembler les travailleurs, permet d'obtenir la satisfaction de leurs revendications** comme le montre la victoire des salariés d'INTEREP à Aurec sur Loire.*

La CGT continue aussi de combattre toutes les formes de discriminations (inégalités femme/homme, sans papiers…) afin de préserver la solidarité indispensable dans le salariat pour construire le rapport de force nécessaire à nos victoires. Et parce que notre force repose aussi sur le nombre, notre Union Départementale a mené une campagne offensive dans le cadre des élections TPE et a réalisé l'un des meilleurs résultats avec 38,51 % des voix pour la CGT 43.

Dès à présent, tous ensemble, travaillons à la réussite du 1er mai, journée internationale de lutte et de solidarité entre les travailleurs et réaffirmons haut et fort nos propositions.

***Si nous ne voulons pas que le monde de demain soit pire que celui d'hier, notre syndicalisme CGT est une nécessité.** Continuons à faire connaitre nos propositions, menons la bataille des idées, développons notre organisation et transformons nos revendications en victoires sociales !*

Amandine RABEYRIN

Derrière chaque migrant une histoire

L'histoire de Madama et la grève de la faim de son père adoptif ont ému et mobilisé massivement dans les rues du Puy en Velay. Cette humanité et cette solidarité en pleine crise sanitaire nous montrent que rien n'est perdu. Les puissances de l'argent, le gouvernement et ses représentants essayent de nous enfermer dans un monde liberticide et individualiste : nous disons non !

Régulariser les travailleurs

La CGT avec FO, la CFDT, la FSU, Solidaires et la CFTC ont tout de suite rencontré le préfet pour demander la régularisation de ce travailleur en apprentissage. D'une manière générale, à la CGT on revendique la régularisation de tous les travailleurs sans papiers. Ces travailleurs qui n'ont pas les bons papiers sont souvent exploités dans les métiers de l'hôtellerie et du BTP et rémunérés une misère, sans aucune couverture sociale. Les régulariser, c'est leur donner les mêmes droits que les autres salariés et, dans les faits, d'arrêter ce dumping social sauvage.

Le coût du capital

Les entreprises des pays occidentaux ont besoin de matière première à bas coût. Ils pillent les richesses de l'Afrique aidés de l'armée Française, comme c'est le cas au Mali. Le contribuable français supporte le coût de ces guerres aux bénéfices d'intérêts et de profits privés. Les migrants essayent d'échapper aux guerres ou au désastre économique en aspirant à une vie meilleure. Mettons notre argent au profit des humains et non du capital. A travers la mobilisation pour Madama, c'est la **régularisation de tous les travailleurs sans papiers que nous demandons, car derrière chaque migrant il y a une histoire souvent tragique.**

Porter nos revendications

Le 4 février, près de 300 militants ont manifesté au Puy-en-Velay à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFTC -FSU-SOLIDAIRES pour revendiquer l'attribution des milliards du plan de relance au maintien de l'emploi et au service public. Pendant des années, il n'y avait pas d'argent et aujourd'hui les milliards pleuvent pour les entreprises sans aucune contrepartie. Les organisations syndicales signataires ont décidé de ne pas rester confinées et faire valoir, dans la rue, nos revendications.

Exister : continuer à revendiquer

La crise que nous vivons aura de gros impacts sur l'emploi. **Nos revendications sur l'arrêt des licenciements, le partage du temps de travail (32 h par semaine et retour de la retraite à 60 ans) et la relocalisation de l'économie sont une nécessité.** Le monde de demain ne peut plus ressembler à celui d'aujourd'hui où les pénuries se créent car les marchandises sont produites à l'autre bout de la planète.

Préparer la suite

Cette journée du 4 février a eu le mérite de rappeler que ce sont les premières et secondes lignes qui ont tenu la barre pendant la crise. Et pourtant ce sont eux qui seront touchés de plein fouet par les restrictions budgétaires et les licenciements. C'est totalement injuste ! Le syndicalisme doit continuer à porter ses revendications et préparer le terrain pour la suite. Au sortir de la crise nous aurons besoin d'un rapport de forces pour porter nos « jours heureux ».

Gautier CORDEAU

Emplois en danger

Avec la crise sanitaire et la mondialisation, nous avons été entrainés dans une crise sociale et économique qui a des répercussions catastrophiques notamment sur l'emploi, et ce dans tous les secteurs.

Les politiques organisées par tous les gouvernements qui se sont succédé, et qui n'ont répondu qu'aux injonctions du Medef et de la finance, nous ont amenés à la destruction de nombreux services publics et des emplois qui en découlent. La situation critique dans nos hôpitaux en témoigne. Rien que sur le centre hospitalier Emile Roux, il faudrait la création de 200 emplois pour fonctionner normalement. Il en est de même dans l'ensemble des services publics. A ce jour, 29 postes de professeurs sont amenés à disparaitre sur notre département...

Les politiques d'austérité menées depuis des décennies génèrent de plus en plus de précarité que ce soit dans le public ou dans le privé.
Les petits contrats, CDD, intérim, temps partiel… ont été les premières victimes lors de chaque confinement, et seront les premiers sacrifiés demain.

Nous savons trop, à la CGT, qu'il faut défendre l'emploi, parce que lorsqu'une entreprise ferme et que les salariés perdent leurs emplois, jamais le site ne réouvre et les salariés ont très souvent du mal à retrouver du travail, ou à se réorienter. Pour exemple, deux ans après la fermeture de l'usine Copirel (Langeac), seulement la moitié des 80 salariés ont retrouvé un emploi (pas forcement en CDI). Il est préférable d'avoir un repreneur, de garder tous les salariés, en les formant au besoin pour une autre activité. Nous en avons le parfait exemple par la reconversion des salariés de Lejaby à Yssingeaux qui, grâce à leur lutte avec la CGT, ont réussi, non seulement à sauver tous les emplois, mais aussi à en créer de nouveaux.

Pendant cette crise, des fermetures d'usines ont eu lieu sur le département ...

Céramique de Haute-Loire (ex Carofrance), fabrication de carrelage à Paulhaguet : après de longues années difficiles entre rachats et plans de licenciements, l'usine qui a fabriqué des tuiles puis du carrelage, a définitivement arrêté ses fours et a licencié les 82 salariés, faisant disparaitre leur savoir faires.

De l'autre côté du département, à Ste Sigolène, dans le secteur de fabrication et vente de jouets, fermeture du site d'**Harmony Jouet**, où 17 salariés risquent d'être sacrifiés.

... Des emplois sont également menacés.

A St Beauzire, au **centre d'accueil de demandeurs d'asile**, géré par Léo Lagrange, 5 emplois sont menacés (cuisine, veilleur de nuit, entretien…)

Linxens à Vorey sur Arzon, après plusieurs pertes d'emplois entre ruptures conventionnelles collectives, démissions et licenciements, l'usine est sur le point d'être rachetée. Si, au départ, les repreneurs n'envisageaient de reprendre que 5 salariés, après des discussions et négociations avec la CGT et la Direccte, il y aurait 25 salariés repris sur 36. L'équipe syndicale, avec l'aide de l'UD, travaille à sauvegarder tous les emplois.

Dans cette période de crise, les 17 000 salariés des TPE du département sont les plus fragilisés, malgré les aides publiques qui coulent à flot. Les grands groupes, Auchan, Michelin, Renault, eux en profitent pour mettre à exécution leurs projets destructeurs d'emplois. C'est pour cela que nous demandons que toutes les aides publiques soient contrôlées et conditionnées au maintien des emplois.

L'argent public doit bénéficier aux salariés, à l'emploi et non pas aux entreprises et aux actionnaires.

Pierre MARSEIN

Une réforme pour précariser et appauvrir les privés d'emplois

Depuis plus de 60 ans, toutes les organisations syndicales représentatives (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO), malgré leurs différences, ont fait vivre en responsabilité l'assurance chômage, ce qui a permis la protection de millions de salariés.

Soufflée par le MEDEF, le gouvernement met en œuvre une régression sociale majeure pour les futurs privés d'emploi.
Si depuis le début de la pandémie la réforme dite du chômage a été suspendue, c'était bien par crainte d'explosion sociale et par un nombre de précaires sombrant dans la pauvreté très important.
Mais, comme le mandat de ce président et de son gouvernement est au service des plus riches, il leur fallait bien relancer cette réforme qui n'a pour seul but que de faire des économies sur le dos des salariés privés d'emploi.

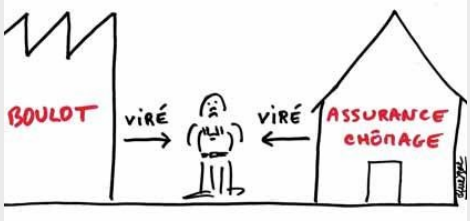

Pour la CGT, il est inacceptable que l'on transforme et l'on réduise les droits des plus fragiles.
Cette loi va pénaliser 1.2 millions de personnes qui toucheraient une allocation plus faible de 24% en moyenne.

Cette réforme va pénaliser aussi les plus précaires (CDD court, intérimaires...) puisqu'il faudrait travailler 6 mois sur 24 (au lieu de 4 sur 28), donc une difficulté supplémentaire pour bénéficier des droits.

L'UD demande à tous les syndicats de donner l'information aux salariés du département et de participer à toutes les futures initiatives pour lutter contre ce recul social.

Pierre MARSEIN

Protection sociale complémentaire dans le public : un pas vers la prise en charge à 50 %

L'ordonnance du 17 février 2021, relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique, annonce la prise en charge à 50 % par l'employeur.
La CGT fonction publique revendiquait cette harmonisation avec le secteur privé de la prise en charge de l'employeur depuis l'ANI de 2013 (rentré en vigueur en 2016).
Cette nouvelle disposition, qui devrait concerner les retraités, entrera progressivement en vigueur, suivant les fonctions publiques et les accords en cours, entre 2022 et 2026.

Ne pas tomber dans une complémentaire au rabais

Les bonnes nouvelles peuvent souvent en cacher des mauvaises : l'ordonnance est écrite, mais personne ne sait comment ces mesures vont être financées.

A la CGT, nous défendrons des complémentaires de haut niveau de couverture pour les agents. Nous ferons en sorte que le poids du financement ne pèse ni directement ni indirectement sur les agents du secteur public. Il faudra être pugnace sur une bonne prise en charge de la prévoyance (complément de salaire en cas d'arrêt maladie) car elle s'annonce d'un faible niveau dans les discussions.

Les assurances privées en embuscade

En Haute-Loire, nous avons été sollicités par des mutuelles pour se prémunir de l'assurantiel privé. En effet, le gouvernement ne fait pas ça par philanthropie : c'est une façon déguisée de faire un cadeau aux assurances privées.

A la CGT, on défend une sécurité sociale à 100% mais, à défaut (provisoire), nous acceptons que ça soit des mutuelles à but non lucratif qui gèrent ces complémentaires. Par contre, nous serons vigilants sur les frais de gestion de ces mutuelles : il n'est pas question que l'argent de la santé serve à la publicité.

Gautier CORDEAU

Harcèlement sexuel et harcèlement au travail : même cause et même remède

Le 11 mars, **une vingtaine d'élus CGT se sont réunis pour une journée d'étude CARSAT sur la prévention du harcèlement sexuel au travail.** La journée s'adressait principalement aux référents harcèlement sexuel désignés parmi les membres des CSE (titulaire ou suppléant) mais aussi à tous les élus. Tous les CSE doivent désigner un référent.

Connaitre le droit

Le matin, L'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) a participé à cette journée pour apporter des notions et définitions sur les VSST (Violences Sexistes et Sexuelles au Travail). L'intervenant a précisé les éléments réglementaires (du code pénal et du code du travail) sanctionnant les faits qui peuvent aller de la discrimination en raison du sexe, à l'agression sexuelle, voire au viol, en passant par l'outrage sexiste et le harcèlement sexuel.

Revendiquer pour mieux combattre le harcèlement

L'après-midi, la camarade du collectif femmes-mixité a apporté les éléments sur l'accueil des victimes. Les référents harcèlement et les élus du CSE doivent revendiquer des lieux discrets pour les recevoir. L'écoute avec empathie sans jugement (des deux côtés) et la prise de notes sont la base du premier accueil. Ensuite, on ne fait rien sans le consentement des victimes. Mais pour écouter les victimes, faire de la prévention : il faut énormément de temps. La CGT revendique du temps spécifique pour le référent harcèlement en plus de ses heures habituelles d'élu.

À la CGT, nous faisons le lien entre le harcèlement au travail et le harcèlement sexuel. Nous ne laisserons pas faire impunément ceux qui abusent de leur position hiérarchique pour harceler sexuellement et mettre en place un système de discrimination et d'oppressions sexistes. Nous sommes aussi persuadés que **revendiquer pour l'amélioration des conditions de travail et une meilleure considération des salariés va de pair avec l'égalité de traitements entre les hommes et les femmes.**

Gautier CORDEAU

Le 8 Mars et tous les jours « pour l'égalité Femmes/Hommes ! »

Dans le cadre du 8 Mars, journée Internationale pour les droits des femmes, la CGT a participé à l'initiative commune des syndicats (CGT, FSU, Solidaires) et associations (dont le Planning Familial et le CIDFF…).

Nous étions nombreuses et nombreux à déambuler dans les rues du centre ville au son de chansons et textes féministes et revendicatifs, pour dénoncer encore et encore les inégalités et discriminations, les violences sexistes et sexuelles, les féminicides et les crimes d'inceste.

La différence de salaires est toujours de 25 %.
Petits boulots et temps partiels, emplois dans le soin aux personnes, la santé, le commerce, le nettoyage… concernent une majorité de femmes. Sous-payées et peu reconnues, elles sont les premières de corvées et souvent les premières licenciées.

Elles sont aussi les invisibles. Un exemple : au Puy sur 450 rues, 15 portent des noms de femmes, 10 religieuses et… seulement 5 laïques. Le Planning Familial a d'ailleurs demandé, à juste titre, qu'une rue soit dédiée à Gisèle Halimi, connue pour ses combats contre le viol et pour le droit à l'avortement.

S'il est important de marquer le 8 Mars, **le combat syndical de la CGT se mène aussi au quotidien sur les lieux de travail, pour l'égalité, contre le harcèlement, les violences et toute forme de discrimination au travail.** Pour aider les délégués dans ce combat, des formations sont organisées par l'Union Départementale.

Claudine GELLET

Un premier mai de lutte pour la paix et la liberté,
nos revendications ne seront pas confinées !

LIBERTES

Le premier mai, cette journée internationale de revendications des travailleuses et travailleurs, porte partout dans le monde nos exigences de paix, de liberté, et de fraternité entre les peuples. Pourtant, les mesures liberticides se renforcent sur toute la planète, y compris en France avec la loi sécurité globale qui accroit la surveillance des manifestations et remet en cause la liberté de la presse**. Nous demandons l'abrogation de cette loi, des décrets sur le fichage et de l'état d'urgence utilisé pour multiplier les entraves, voire la répression, à l'encontre des militants syndicaux et de l'action revendicative.**

EMPLOI

Le gouvernement finance un plan de relance de dizaines de milliards d'euros, sans contrepartie. Les dividendes des grands groupes sont préservés mais les licenciements continuent et les plus précaires - intérimaires, chômeurs, intermittents – sont les premiers à payer les pots cassés.
Nous exigeons l'arrêt des licenciements et l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage qui réduit les droits des demandeurs d'emplois, la titularisation des précaires de la Fonction Publique, tout comme la réouverture de tous les lieux de culture avec un plan d'aide au secteur.

SALAIRE ET POUVOIR D'ACHAT

Depuis longtemps les salaires stagnent alors que le coût de la vie augmente. Le développement du chômage et de l'activité partielle impactent durement le budget des salariés. **Nous réclamons une augmentation des salaires, du smic, des grilles salariales et du point d'indice, des retraites, pensions et allocations tout comme le maintien à 100% des salaires pour l'activité partielle.**

SANTE ET SECURITE SOCIALE

Les décès de la pandémie sont d'abord dus aux mesures des gouvernements successifs délitant l'hôpital public : **il faut immédiatement rouvrir des lits hospitaliers et de réanimation, recruter et former du personnel, améliorer les conditions de travail et obtenir les 183€ par mois pour tous les exclus du Ségur.** De même, il est inacceptable que la pénurie de vaccins soit organisée partout dans le monde pour permettre des profits de l'industrie pharmaceutique, propriétaire des brevets. **Toutes celles et ceux qui le souhaitent doivent pouvoir être vaccinés tout de suite et gratuitement et nous continuerons à défendre la sécurité sociale de 1945 financée par les cotisations.**

RETRAITES

Alors que le chômage flambe, le gouvernement explique en permanence qu'on devrait travailler plus longtemps pour financer la crise. **La réforme des retraites est toujours sur la table** : **nous en exigeons le retrait.**

SERVICES PUBLICS

Le démantèlement des services publics se poursuit alors qu'ils ont été essentiels pendant la crise du covid. Les agents dévoués et les usagers éprouvés ne doivent pas en être victimes**. Nous défendons le maintien et la réouverture des services publics de proximité : gares, bureaux de poste, trésoreries, crèches… une énergie 100 % publique à bas coût, l'abandon de la contre-réforme de la Fonction Publique et le recrutement immédiat de tous les enseignants nécessaires pour maintenir les classes ouvertes ainsi que les personnels nécessaires au fonctionnement de tous les services publics.**

Manifestation 10h30 au Puy place Cadelade
en direction de la Préfecture

NAO : les délégués.es obtiennent des résultats encourageants

De nombreuses Négociations Annuelles Obligatoires (N.A.O) ont eu lieu dans les entreprises du département en ce début d'année compliquée depuis plus d'un an.
Comme l'indique l'article L.2242-15 du code du travail, elles sont obligatoires dès lors qu'il y a une section syndicale dans l'entreprise. Voici quelques résultats connus.

Entreprises du secteur chimie

INTEREP : les NAO avaient commencé début mars pour les deux sites d'Interep à Aurec sur Loire et à Leers, dans le Nord. Faute de trouver un accord, le syndicat majoritaire CGT d'Aurec, suivi par la CFDT et près de 100 % de la cinquantaine des salariés du site de production de Haute-Loire, décide d'abord de débrayer une demi-journée le jeudi 18 mars avant de partir en grève, se terminant le mercredi 24 mars.

Après de longues heures de négociations, un accord a été trouvé qui comprend :
- augmentation du taux horaire de 2,4 % rétroactif au 1er janvier avec instauration d'un talon à 11 € de l'heure pour tous les salariés ayant 1 an d'ancienneté;
- maintien du paiement des trois jours de carence au 1er arrêt sur l'année 2021,
- prime exceptionnelle de 500 € en juin non soumise à objectifs et 200 € en décembre sur les objectifs,
- augmentation de la part patronale pour la mutuelle qui passe à 65 %,
- revalorisation des coefficients : le minimum sera désormais de 160. Les salariés au coefficient 150 passeront automatiquement au 160 suivant le mois de la signature de l'accord,
- mise en place de grilles de compétences et de polyvalences par coefficients,
- pour les intérims, taux horaire minimum de 10,50 € qui passera à 11 € après 1 an de travail sans interruption, prime compensatrice de « 13e mois » versée à tout intérimaire ayant travaillé un minimum de 1200h sans interruption sur l'année civile. Le montant de la prime sera équivalant à un mois de salaire de base pour une année de travail sans interruption, corrigé au prorata temporis par le temps de présence dans l'entreprise.
- l'embauche en CDI de 3 personnes à Aurec et 3 sur le site de Leers.

RECTICEL : 1,6% d'augmentation générale pour tous et un abondement du fond de mutualisation pour compenser la perte de salaire pour les périodes de chômage partiel dues à une baisse d'activité. C'est un acquis qui date d'un accord très ancien au sein de cette entreprise.

Entreprises du secteur de la plasturgie

GRANGER FRERES : l'équipe syndicale a obtenu pour l'ensemble des salariés une augmentation générale de 0,20 € brut sur le taux horaire ; l'augmentation de la prime d'assiduité à 125 € au prorata du temps de présence, l'augmentation du panier jour de 5 € par jours travaillés et de 6,50 € pour le panier de nuit.

BARBIER : augmentation du taux horaire ouvrier de 0,28 € et du taux d'ancienneté de 0,10 % sur l'ensemble des tranches. Les chèques vacances seront d'un montant de 500 € répartit de la manière suivante : ouvriers et employés part salarié de 140 € et abondement de l'employeur de 360 €, techniciens et agents de maitrise part salarié de 150 € et abondement de l'employeur de 350 €, cadres part salarié de 160 € et abondement de l'employeur de 340 €.

Entreprise du secteur maroquinerie

MAROQUINERIE DU PUY : les délégués CGT de la Maroquinerie du Puy ont terminé les négociations annuelles de belle manière dans un contexte difficile : salaire brut du contrat de professionnalisation à 1650 €, les salaires minimum en CDI temps plein ou après 12 mois d'ancienneté revalorisés à 1700 € brut et pour les autres salariés 2,5 % d'augmentation individuelle.

LES ATELIERS DU MEYGAL : à Yssingeaux les délégués ont obtenu : 1,9% d'augmentation pour tous, l'augmentation du budget social à 0,60 % et une prime dite pouvoir d'achat de 200 €.

Félicitations à tous ces délégués.es.

« S'organiser collectivement c'est le seul moyen d'améliorer les salaires et les conditions de travail ». Les délégués et les syndicats doivent continuer à se réunir et à débattre. Ne laissons pas le COVID tuer notre activité syndicale et le militantisme, bien entendu tout en respectant les mesures sanitaires et les gestes barrières.
Pas de droits sans syndicat, pas de syndicat sans syndiqués. Il est important de valoriser les avancées auprès des salariés par un tract et un affichage puis de proposer aux collègues de se syndiquer.

Fabrice SOUVETON

Les oubliés du Ségur de la santé toujours mobilisés

Le 8 avril, près de 150 salariés privés du Ségur de la Santé se sont mobilisés à l'appel des organisations syndicales CGT et FO dans le cadre de la journée de mobilisation nationale.

Les salariés du médico social, de l'action sociale, du social, les services d'aide à domicile... vivent une véritable discrimination. Ils sont personnels indispensables à la gestion de la pandémie mais restent exclus de la revalorisation de leur salaire.
Ils clament haut et fort « A travail égal, salaire égal » et crient leur mécontentement face à ce manque humiliant de reconnaissance du gouvernement !

Ce rassemblement a été l'occasion de réclamer le Ségur de la Santé, mais aussi d'étendre les revendications sur des conditions de travail dégradées :

- des directions parfois loin du secteur dans des logiques managériales inhumaines
- des budgets de fonctionnement en berne, faire toujours plus avec moins
- des plans de formations réduits à des formations en intra, trop souvent non choisies par les équipes
- des publics à accompagner toujours plus fragilisés
- la casse de l'institution psychiatrique qui ne peut plus répondre aux sollicitations du secteur
- des problèmes de recrutement de certains métiers (orthophoniste, psychomotricien...) qui se dirigent déjà vers le libéral, plus attractif, mais qui vont encore plus déserter le privé avec des salaires beaucoup plus attractifs dans le public...
- des risques psycho-sociaux exacerbés dans les structures .... la liste pourrait être longue.

En ce 8 avril, les salariés réunis ont aussi montré leur désir de se mobiliser si besoin pour conserver les acquis de leurs différentes conventions collectives qui sont encore et toujours menacées par ce même gouvernement qui ne sait aller que vers de la casse sociale.

Des représentants syndicaux ont été reçus par le directeur de cabinet de Mr le Préfet en l'absence bien regrettée du délégué territorial ARS et du conseil départemental !

Axèle GERBIER

Nouvelle mobilisation pour l'abandon du projet Hercule

Jeudi 8 avril, 75 ans jour pour jour après la nationalisation des entreprises électrique et gazière qui ont vu naitre EDF GDF, les agents de l'énergie de Haute-Loire, comme partout en France, se sont mobilisés pour dénoncer les projets Hercule pour l'électricité et Clamadieu pour le gaz.

Cette mobilisation n'était pas qu'une date anniversaire, mais aussi une journée de mobilisation dans le processus intersyndical pour que l'entreprise historique, si précieuse dans l'aménagement industriel du territoire et pour l'ensemble de la population afin d'avoir une énergie (électrique) à bas coût depuis sa création, ne soit pas démantelée et donnée en pâture aux financiers.

Le combat des agents des IEG ne concerne pas seulement leurs emplois ou leur statut mais aussi les services rendus au plus grand nombre. C'est dans ce but que la CGT réclame le retour à un vrai service 100% public de l'énergie.

De cette privatisation dépend aussi la péréquation du tarif de l'électricité. Cette règle de calcul permet à ce que tout usager ait le même service, au même prix, quel que soit son lieu d'habitation, dans une grande ville ou un petit village, à proximité ou éloigné d'un lieu de production d'électricité.

Chaque syndicat doit prendre conscience qu'il est important que nous nous mobilisions et que nous soutenions toutes les initiatives prévues. Si le projet Hercule voit le jour, l'augmentation de la facture sera salée et, une fois de plus, pénalisera les plus précaires.

L'énergie est un produit essentiel pour tous et déterminant pour un aménagement équitable sur tout le territoire. Cela ne passe pas par la mise en concurrence à l'accès à cette énergie, mais au contraire à l'intérêt commun, donc à la nationalisation du transport, la production et de toutes les infrastructures de l'énergie.

Aurélien MINGOT

Mobilisation chez Michelin Blavozy : nous voulons l'augmentation des salaires sur le taux horaire et non de la rémunération variable !

C'est dans la nuit du jeudi 18 au vendredi 19 mars que tout a commencé. En effet, suite à une information révélant le montant de l'intéressement collectif, bien loin des attentes des salariés, la colère est montée. Il est environ 2h00 du matin quand les salariés, avec la CGT, ont décidé d'arrêter le travail et de demander des explications à la direction. Les mêmes actions ont ensuite été décidées sur les équipes suivantes (matin et soir). **Au total, près de 150 salariés du site de Michelin Blavozy ont cessé le travail aux cotés de la CGT**. La direction, contrainte de descendre dans l'atelier, a tenté d'expliquer que c'était simplement un problème de communication, sans pour autant répondre, ni convaincre les personnels grévistes. La CGT a saisi cette occasion, pour faire des prises de paroles et exposer les revendications qu'elle porte et faire part du ras le bol des salariés.

Non à la rémunération variable !
Nous voulons des augmentations de salaires pérennes pour mieux vivre tous les mois !

Ce dispositif de rémunération variable, aux seuls bénéfices des actionnaires, s'inscrit dans une politique de rémunération au mérite et à la performance, dont **nous connaissons les côtés subjectifs et les dérives : une pression accrue sur les rythmes de travail et l'introduction d'une concurrence entre les salariés.**

La CGT revendique la réouverture immédiate d'une véritable négociation des salaires. La santé financière de l'entreprise permet de faire beaucoup plus et de valider notre revendication de 450 € par mois pour tous les salariés.

«450 x 17 000 salariés x 13 mois + 60% de cotisations sociales = 159 120 000 €»

Sur 625 000 000 € de bénéfices c'est donc largement réalisable.

Alors que les actionnaires empochent 65% de ces bénéfices, nos revendications sont plus que légitimes et largement atteignables. Il faut simplement une autre répartition, dirigée vers les créateurs de ces fameuses richesses : les salariés !

Hervé BANCEL

ELECTIONS PROFESSIONNELLES (résultats CGT - entreprises de Haute-Loire)

SSIAD (Santé - Ste Florine)

→ Collège unique : **1 titulaire sur 1**
1 suppléant sur 1

Carrefour Market (Commerce - Monistrol)

→ 1er Collège : **1 titulaire sur 1**
1 suppléant sur 1

ECHO DES SYNDICATS

Congrès USD CGT 43

L'Union Syndicale Départementale (USD) Santé et Action Sociale 43 tiendra son congrès le mardi 8 juin 2021.
Les adhérents relevant de la Santé (issus du public ou du privé) ou de l'Action Sociale souhaitant y participer doivent se rapprocher de leur responsable de syndicat ou prendre contact avec le collectif de préparation du congrès au 04.71.05.51.21.

Militants, adhérents, ensemble soyons solidaires

Depuis plus de 30 ans, la Macif protège l'activité syndicale

partenariat@macif.fr

la cgt

MACIF

Essentiel pour moi

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

Décès d'un formateur forestier : relaxe du stagiaire et condamnation de l'employeur

En septembre 2016 décédait, dans l'exercice de ses missions, notre collègue formateur Yohan Bérodot. Il encadrait seul des Travaux Pratiques de bûcheronnage avec un groupe d'adultes en formation au sein du Centre de Formation Professionnel Forestier (CFPF). Il est mort sous un arbre coupé par l'un des stagiaires.

Alors que, dans un premier temps, le tribunal du Puy voulait mettre dos à dos le stagiaire et notre collègue, il a fallu la mobilisation déterminée de la CGT Agri et du SNETAP FSU pour que soit nommé un juge d'instruction et que soient étudiées les responsabilités éventuelles de l'employeur dans ce drame.
Après quatre ans d'instruction et de multiples renvois (six au total), le 23 février dernier, le tribunal a relaxé le stagiaire et condamné l'établissement pour ses manquements aux règles d'organisation des chantiers forestiers. La justice reconnaissait donc clairement que l'employeur était garant de la bonne organisation des TP et était pénalement responsable de la mise en sécurité de ses agents ou salariés.

La CGT Agri compte s'appuyer sur ce verdict pour que le ministère revoit ses règles en matière d'encadrement des chantiers afin que de tels évènements ne se reproduisent plus et que les stagiaires ou élèves ainsi que les enseignants ou formateurs puissent apprendre ou exercer leur métier en toute sécurité.
Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation doit entendre que la sécurité demande des moyens et que la seule recherche d'économie en matière pédagogique peut tuer !

La CGT Agri a pu compter, pendant ces quatre années, de l'engagement de ses militants et aussi de l'appui logistique de l'UD CGT Haute-Loire. Preuve en est que c'est l'action conjointe des syndicats fédérés et des organisations territoriales qui est la plus efficace.

Jérémie FORTIN

La scolarité un parcours du combattant

Tout l'hiver, les parents, les élèves et les enseignants se sont mobilisés contre les fermetures de classes dans le primaire et la suppression de postes dans les collèges et lycées. La mobilisation, à l'appel de l'intersyndicale (CGT, FO, FSU, SUD), le 26 janvier a rassemblé près de 150 personnes sur le Breuil pour s'opposer à ces fermetures.

Dans le primaire on ferme des classes. Macron avait promis après le grand débat des gilets jaunes, de ne plus fermer d'école. Il a tenu sa promesse : il ne ferme pas d'école mais une dizaine de classes en Haute-Loire. Les écoles se sont mobilisées, soutenues par les syndicats, les élus et parents d'élèves. Les militants CGT ont été partie prenante en tant que militant de la **défense des services publics** ou, tout simplement comme parents d'élèves. Tous le monde est bien conscient qu'à force de fermer des classes, ce sont des écoles qu'on risque de fermer dans les villages.

Dans le secondaire toujours plus nombreux par classe. Le jeudi 18 mars, à l'appel de l'intersyndicale du secondaire CGT, FO, FSU, SUD et UNSA, c'est aussi près de 150 manifestants présents devant l'inspection d'académie pour dénoncer les 29 suppressions de postes dans les collèges et les lycées. Les élèves seront toujours plus nombreux dans les classes (30 à 32 au collège et près de 37 au lycée) avec des conditions d'apprentissage dégradées.

La scolarité devient un vrai parcours du combattant pour les élèves (de même pour les parents et professeurs) : trouver son école en primaire, suivre dans une classe surchargée dans le secondaire, se faire un chemin dans les options du lycée et franchir la plateforme parcours-sup pour poursuivre les études. L'école est un service public essentiel et ne doit pas servir à trier les élèves, qu'ils soient riches ou pauvres ou qu'ils viennent de la ville ou de la campagne.

Pierre MARSEIN

Institut Histoire Sociale (IHS)

La revue « Histoire Sociale Haute-Loire » vient de paraître

Le Numéro 12 de la revue annuelle retrace en 232 pages l'histoire de ceux d'en bas qui ont fait notre département.

Vous y découvrirez les travaux titanesques pour la construction de l'une des plus belles lignes ferroviaires de France entre Brioude et Alès, mise en service en 1870. Il a fallu quatre ans à 12 000 travailleurs pour bâtir cet ouvrage dans des conditions d'extrêmes difficultés « au prix de leur sueur, de leur sang et de leurs larmes ». Une prouesse technologique, qui à elle seule mérite le maintien définitif de cette ligne.

Un autre article décrit les conditions inimaginables dans lesquelles se pratiquait une césarienne dans une ferme de Haute-Loire avant la Révolution.

Vous verrez aussi l'importance de la Légion Française des Combattants, bras armé de Philippe Pétain pendant l'occupation et aussi le récit concernant des soldats exécutés après décision de la justice militaire au cours de la grande guerre. La vie du village de Léotoing et son évolution ainsi que l'histoire de la scolarisation des filles en Haute-Loire sont longuement décrits.

Avant l'époque industrielle la pluriactivité était indispensable à la survie. Un article en retrace les étapes dans le canton de Saugues.

Les adhérentes et adhérents de la CGT liront avec plaisir et intérêt l'étude de notre camarade Raymond Vacheron sur les débuts du syndicalisme en Haute-Loire entre 1848 et 1947. Nous sommes héritiers de cette histoire.

Procurez vous vite ce numéro, c'est une mine d'informations particulièrement bien illustrées.

Jo CHAPUIS

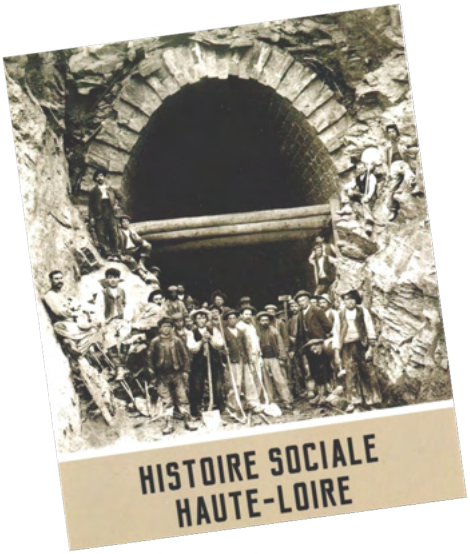

En vente,
22 euros,
à l'UD et en librairie

SOLIDAIRES

U.D. CGT - 4 Rue de la Passerelle
43000 Le Puy-en-Velay
Directrice de Publication : Amandine RABEYRIN
CPPAP n° 0625 S 06512
Imprimé par nos soins

DEPOSE LE 22/04/2021

LE PUY EN VELAY PPDC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

www.cgt43.fr

La CGT 43 tient à remercier les électeurs des Très Petites Entreprises de Haute-Loire qui lui ont fait confiance en la plaçant largement en tête avec 38,51 % des voix.

L'UD félicite tous les militants qui se sont investis dans cette élection et ont permis d'avoir ce très bon résultat.

A nous d'être à la hauteur de la confiance que les salariés des TPE nous ont accordée.

Pierre MARSEIN